

GOUVERNEMENT DU CAMEROUN

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT

Organismes Gouvernementaux Partenaires :

MINPLAPDAT ; MINATD; ONEL; CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Titre du projet : **Appui aux Réformes Electorales du Cameroun**

Description succincte

Le Cameroun, à l'instar de plusieurs pays africains, s'est engagé depuis 1990 dans la voie de la démocratie pluraliste. Cet engagement s'est traduit par sa ferme détermination pour (i) la consolidation du processus démocratique, (ii) le renforcement d'un Etat de droit, (iii) le respect de l'option de rigueur dans la gestion des affaires publiques, (iv) le renforcement des institutions républicaines pour la mise en place d'un dispositif législatif conséquent. Le PNUD accompagne le Gouvernement de la République du Cameroun depuis 1996 dans l'élaboration et la mise en œuvre d'un programme de Gouvernance et de l'Etat de droit. L'évaluation récente de la mise en œuvre des activités dans le cadre de l'organisation de l'élection présidentielle d'octobre 2004, montre que plusieurs actions ont été réalisées, mais que des défis majeurs restent à relever. Ces actions méritent d'être poursuivies et affermies tout en réaffirmant la nécessité de procéder à des réajustements nécessaires, et de mieux canaliser l'appui de la communauté internationale aux activités de consolidation de la démocratie et de l'Etat de droit.

Le présent projet s'inscrit dans la poursuite de l'appui du PNUD à la nouvelle dynamique en cours au Cameroun, en vue du renforcement des acquis dans le cadre de la modernisation du processus électoral.

Les domaines concernés sont: l'appui aux réformes électorales (au plan juridique et institutionnel), l'appui à l'informatisation des opérations électorales, l'appui au renforcement des capacités des institutions de gouvernance démocratique, l'appui au renforcement des capacités des acteurs du processus électoral et des populations; et l'appui à la mobilisation et à la gestion des ressources et à la coordination des contributions des tiers.

D'un montant global de **16 160 000 \$US** couvrant la période de **2005 à 2007** (dont 14 160 000 \$US sont à mobiliser). Ce budget sera géré selon le mode de gestion par agence assuré par l'UNOPS. Un Comité de Pilotage composé du PNUD, de l'UNOPS, du MINATD, du MINPLAPDAT et de l'ONEL assurera la conduite d'ensemble du projet.

Pays : Cameroun

- Effets de l'UNDAF :**
1. Cadre institutionnel de la gouvernance électorale amélioré et renforcé
 2. Système électoral amélioré.
- Effet escomptés et indicateurs :**
1. Cadre institutionnel opérationnel à tous les niveaux ;
 2. Gestion efficace et transparente des consultations électorales au Cameroun.
- Produits attendus :**
1. Cadre juridique électoral (code électoral) amélioré ;
 2. Processus électoral informatisé et performant ;
 3. Renforcement et consolidation du dialogue citoyen entre les acteurs du processus électoral (Administration, partis politiques, organisations de la société civile et électeurs) ;
 4. Participation effective des populations aux déférentes consultations électorales ;
 5. Capacités des structures, des acteurs du processus électoral et des populations renforcées ;
 6. Elections justes, transparentes et crédibles.

Agence de mise en œuvre :
Autres partenaires

UNOPS
PNUD, BAILLEURS DE FONDS

Titre du Projet : Appui aux Réformes électorales au Cameroun

Durée du programme : 2005-2007

Option de gestion des fonds
Exécution par agence **UNOPS**

Année 2005

Montant estimatif du budget : **3 830 000 \$us**

Contribution du PNUD 600 000 \$us

Montant à mobiliser: 3 230 000 \$us

Contrepartie Gouvernement : 969 000 \$us

Contribution bailleurs de fonds : 2 261 000 \$us

Année 2006

Montant estimatif du budget : **7 755 000 \$us**

Contribution du PNUD 700 000 \$us

Montant à mobiliser : 7 055 000 \$us

Contrepartie Gouvernement : 2116 500 \$us

Contribution bailleurs de fonds 4 938 500 \$us

Année 2007

Montant estimatif du budget : **4 575 000 \$us**

Contribution du PNUD 700 000 \$us

Montant à mobiliser : 3 875 000 \$us

Contrepartie Gouvernement : 1 162 500 \$us

Contribution bailleurs de fonds 2 712 500 \$us

APPROUVE PAR :
GOUVERNEMENT.

Le Ministre d'Etat

Date: 8 MAI 2005

PNUD

UNOPS

Augustin Frédéric KODOCK

2005

Pays : Cameroun

Effets de l'UNDAF : 1. Cadre institutionnel de la gouvernance électorale amélioré et renforcé
2. Système électorale amélioré.

Effet escomptés et indicateurs : 1. Cadre institutionnel opérationnel à tous les niveaux ;
2. Gestion efficace et transparente des consultations électorales au Cameroun.

Produits attendus : 1. Cadre juridique électorale (code électorale) amélioré ;
2. Processus électorale informatisé et performant ;
3. Renforcement et consolidation du dialogue citoyen entre les acteurs du processus électorale (Administration, partis politiques, organisations de la société civile et électeurs) ;
4. Participation effective des populations aux différentes consultations électorales ;
5. Capacités des structures, des acteurs du processus électorale et des populations renforcées ;
6. Elections justes, transparentes et crédibles.

Agence de mise en œuvre :
Autres partenaires

UNOPS
PNUD, BAILLEURS DE FONDS

Titre du Projet : Appui aux Réformes électorales au Cameroun

Durée du programme : 2005-2007

Option de gestion des fonds
L'exécution par agence

Année 2005

Montant estimatif du budget : **3 830 000 \$us**
Contribution du PNUD : 600 000 \$us
Montant à mobiliser : **3 230 000 \$us**
Contrepartie Gouvernement : 969 000 \$us
Contribution bailleurs de fonds : 2 261 000 \$us

Année 2006

Montant estimatif du budget : **7 755 000 \$us**
Contribution du PNUD : 700 000 \$us
Montant à mobiliser : **7 055 000 \$us**
Contrepartie Gouvernement : 2 116 500 \$us
Contribution bailleurs de fonds : 4 938 500 \$us

Année 2007

Montant estimatif du budget : **4 575 000 \$us**
Contribution du PNUD : 700 000 \$us
Montant à mobiliser : **3 875 000 \$us**
Contrepartie Gouvernement : 1 162 500 \$us
Contribution bailleurs de fonds : 2 712 500 \$us

APPROUVE PAR :
GOUVERNEMENT.

Le Ministre d'Etat

Date 8 MAI 2005

PNUD

UNOPS

Augustin Frédéric KODOCK

Mariama Djio
chargée de
Bureau



Section I: Données Générales et Analyses

Partie 1: ANALYSE DE LA SITUATION

• **Contexte économique et social d'élaboration du Programme National de Gouvernance**

Suite à la crise économique de la fin des années 80 début des années 90, qui a induit des effets négatifs dans l'environnement socio-économique du Cameroun, notamment la dégradation de la qualité des services sociaux de base, le Gouvernement camerounais a initié en 1996, avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'élaboration d'un Programme National de Gouvernance (PNG) visant trois objectifs stratégiques majeurs, à savoir :

- la gestion efficace et transparente de l'Etat ;
- la participation effective des populations à la gestion des affaires publiques et la consolidation du partenariat entre le secteur public, le secteur privé et la société civile ;
- le renforcement de l'état de droit et l'accès équitable à la justice à travers un système judiciaire efficace.

Le PNG a été officiellement approuvé le 29 juin 2000 par le Président de la République. Suite à cette approbation, le PNUD a mis en œuvre un projet d'une durée de quatre ans avec pour objectifs d'aider à la coordination des activités du PNG. Le Document de stratégie globale de mise en œuvre avait identifié six secteurs à réformer, à savoir : (i) l'Administration publique, (ii) la Gestion économique, financière et sociale, (iii) la Justice, (iv) la Décentralisation, (v) la Lutte contre la corruption et (vi) la Participation des citoyens et de la société civile à la gestion des affaires publiques.

S'agissant du 5^{ème} objectif portant notamment sur le domaine des élections, le PNG a clairement indiqué que le PNUD devra poursuivre l'action amorcée depuis 1982 dans le cadre de l'appui au processus électoral. A ce titre, le PNUD envisage d'aider le Cameroun à se doter de mécanismes électoraux fiables et transparents. Cet appui s'orientera vers la maîtrise et l'informatisation du fichier électoral, une meilleure information des populations sur les processus et mécanismes électoraux en cours, et vers la révision du cadre légal en matière des élections. Le PNUD permettra au Cameroun de disposer d'un système d'organisation des élections qui satisfait aux critères d'équité, de transparence et de fluidité de l'information. Tous les niveaux de l'organisation électorale seront concernés à cet effet, notamment la confection des listes électorales, le déroulement du scrutin, le dépouillement des suffrages, la proclamation des résultats du scrutin.

Bien avant l'appui du PNUD dans le domaine spécifique des élections, le Gouvernement a entrepris depuis 1990 des actions visant à assurer le passage du monolithisme politique à la démocratie pluraliste. Depuis lors, les autorités ont affiché la ferme détermination pour :

- la consolidation du processus démocratique ;
- le renforcement de l'Etat de droit ;
- le respect de l'option de rigueur dans la gestion des affaires publiques ;
- le renforcement des institutions républicaines par la mise en place d'un dispositif législatif conséquent. Au nombre des textes législatifs promulgués à cet égard, il faut citer :
- La loi n° 90/056 du 19 décembre 1990 relative aux partis politiques ;
- La loi n° 91/20 du 16 décembre 1991 fixant les conditions d'élection des députés à l'Assemblée Nationale ;
- La loi n° 92/002 du 14 août 1992 fixant les conditions d'élection des Conseillers municipaux ;
- La loi n° 92/10 du 17 septembre 1992 fixant les conditions d'élection et de suppléance à la Présidence de la République ;
- La loi constitutionnelle du 18 janvier 1996 qui, dans son préambule, affirme l'attachement

du Cameroun aux libertés fondamentales inscrites dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, la Charte des Nations Unies, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, ainsi que dans toutes les conventions internationales y relatives, dûment ratifiées par le Cameroun.

Depuis que le PNUD appuie l'amélioration du processus électoral, un certain nombre d'actions ont été réalisées par le Gouvernement au titre desquelles il faut citer :

- le Décret n° 2000/776/PM du 22 septembre 2000 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret n° 95/005/PM du 06 janvier 1995 mettant sur pied un Comité de coordination de l'informatisation des opérations électorales ;
- la loi n° 2000/015 du 19 décembre 2000 relative au financement public des partis politiques et des campagnes électorales;
- la loi n° 2000/016 du 19 décembre 2000, modifiée et complétée par la loi n° 2003/015 du 22 décembre 2003 portant création d'un Observatoire National des Elections (ONEL) ;
- le renforcement des structures du Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation par la création d'une Inspection Générale chargée des questions électorales et d'un Service de l'Informatisation des Opérations Electorales;
- la réforme de la Commission Nationale des Droits de l'Homme et des Libertés dont la mission porte sur la protection des droits de l'Homme et des Libertés.

Dans le prolongement de l'action du Comité de coordination de l'informatisation des opérations électorales, le Gouvernement de la République du Cameroun a saisi, par lettre datée du 05 juin 2003, le Secrétaire Général des Nations Unies sous le couvert du Représentant Résident du PNUD, Bureau du Cameroun, en vue de solliciter l'appui des Nations Unies à la préparation des élections au Cameroun, notamment en ce qui concerne le volet «Informatisation des données électorales». Par cette requête, le Gouvernement exprimait clairement d'une part, le vœu de voir la communauté des partenaires au développement, en particulier l'ONU, l'accompagner dans le processus de mise en place d'un outil moderne et performant de préparation, d'organisation, de contrôle et de suivi des élections, et d'autre part, sollicitant l'appui du Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies pour coordonner les différentes interventions des bailleurs de fonds ainsi sollicités.

Pour la première fois, l'élection présidentielle d'octobre 2004 a bénéficié de l'appui multiforme des partenaires au développement du Cameroun, offrant ainsi la perspective du renforcement de ce partenariat dans les prochaines années. En effet, dans le cadre de cette assistance technique des Nations Unies au processus électoral du Cameroun, le Système des Nations Unies avait mis en place un mécanisme dénommé «Groupe d'Appui au Processus Electoral (GAPE)», organe de coordination co-présidé par le PNUD et le MINATD. Ce mécanisme fonctionne depuis avril 2003 et les résultats obtenus durant l'élection présidentielle de 2004 laissent entrevoir le renforcement de ce partenariat dans le cadre du projet d'Appui aux Réformes Electorales.

Malgré les résultats déjà obtenus, du reste très positifs, le Cameroun doit relever des défis majeurs pour la consolidation de la démocratie. Ces défis portent notamment, sur les réformes des lois électorales, l'informatisation des données électorales, la vulgarisation du droit électoral, ainsi que sur la promotion et la protection des droits de l'Homme.

Il s'avère nécessaire de procéder aux réajustements du processus électoral en cours, notamment le cadre juridique électoral et les procédures techniques d'exécution des activités en vue de favoriser l'expression pluraliste et de mieux canaliser l'appui de la communauté internationale vers des activités de consolidation de la démocratie au Cameroun.

Ainsi, le projet d'Appui aux Réformes Electorales, en cours de mise en place, s'inscrit-il dans l'objectif de l'UNDAF qui vise le renforcement du cadre institutionnel et l'amélioration de la gouvernance démocratique en vue du renforcement de l'Etat de droit à travers un processus électoral moderne, performant et transparent.

Le présent protocole d'accord vise en conséquence à servir de cadre juridique dudit projet, notamment pour :

- l'assistance technique des Nations Unies au processus de réformes électorales par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD);
- la mobilisation et la gestion, par le biais du PNUD Cameroun, des ressources nécessaires à la réalisation des activités du projet ;
- la coordination des interventions des partenaires au développement, en vue de la mise en œuvre harmonieuse et efficiente du projet.

Partie 2 : STRATEGIE

• Choix stratégique.

La stratégie de mise en oeuvre du projet d'appui aux réformes électorales, partira des acquis réalisés dans le cadre de l'appui à l'organisation de l'élection présidentielle d'octobre 2004 ainsi que des acquis des élections antérieures, des faiblesses et des dysfonctionnements constatés dans les divers domaines du processus électoral afin de mettre en place des outils techniques et méthodologiques appropriés en vue de la conduite et de la gestion transparente du processus électoral.

Les objectifs majeurs sont les suivants :

1. l'amélioration du cadre juridique et de l'environnement électoral en vue de la mise en place de meilleures conditions d'expression de la démocratie au Cameroun ;
2. le fonctionnement harmonieux des structures de gestion du processus électoral de manière à favoriser un partenariat dynamique, un dialogue citoyen, une meilleure canalisation des ressources et des énergies et une meilleure circulation de l'information électorale;
3. le renforcement des capacités techniques et organisationnelles des acteurs du processus électoral par l'amélioration des outils et procédures de gestion du processus;
4. l'implication des partis politiques, de la société civile et des partenaires au développement à la gestion du processus, ainsi que la responsabilisation des populations pour une expression éclairée de la démocratie ;
5. la vulgarisation, la communication, l'information, la sensibilisation et l'éducation civique des acteurs du processus électoral en vue d'une participation effective et responsable aux différentes consultations électorales au Cameroun.

Pour atteindre ces objectifs, le projet d'appui aux réformes électorales du Cameroun s'articule autour des domaines prioritaires suivants:

• Stratégie de réalisation

1. La réforme du cadre juridique de l'organisation des élections.

Cette composante du projet vise à aider le Cameroun à rendre son système électoral plus lisible et plus équitable, tout en restant performant, par la mise en oeuvre d'un cadre juridique (code électoral) nouveau visant à renforcer l'équité, la justice et la transparence dans la conduite des opérations électorales.

Tout en se basant sur la considération selon laquelle la légitimité d'un système électoral est fondée sur la nécessaire conciliation, dans son contexte d'application, des exigences de simplicité et de lisibilité, de justice et d'équité, de neutralité et d'efficacité, la stratégie consistera à accompagner le Gouvernement dans la réalisation des activités ci-dessous:

- la réalisation de l'état des lieux par l'analyse du cadre législatif existant, des commentaires et recommandations formulés dans les comptes rendus et rapports des divers observateurs de la vie politique du Cameroun ;
- la formulation des recommandations à finalité pratique afin de proposer des réformes réalistes et réalisables, notamment dans les domaines de l'unicité du code électoral, du mode de scrutin, de la constitution du corps électoral, de l'éligibilité, des commissions électorales, des bureaux de vote, des médias, du financement des partis politiques et des candidats aux élections, du contentieux électoral, du rôle de l'ONEL, de l'observation des élections.....;
- l'élaboration de projets de lois et de textes d'application sur les réformes électorales à soumettre au vote des députés;
- la vulgarisation des textes par des campagnes de sensibilisation à la connaissance et à la maîtrise des textes nouveaux du système électoral par les acteurs du processus électoral.

2. L'informatisation du fichier électoral.

La crédibilité des élections au Cameroun dépend pour l'essentiel de la constitution d'un fichier électoral fiable comprenant l'ensemble du corps électoral, la possibilité pour chaque électeur inscrit de disposer d'une carte d'électeur et de pouvoir effectivement accomplir son devoir civique.

De l'avis de la quasi totalité des acteurs politiques, les dysfonctionnements constatés dans la confection du fichier électoral et son traitement, jusque-là manuel, exigent inéluctablement l'informatisation des opérations électorales, ainsi que la mise en place de procédures modernes de gestion du fichier électoral et de sa mise à jour. La stratégie à mettre en œuvre consistera à appuyer le Gouvernement dans la réalisation des activités ci-dessous :

- la réalisation de l'état des lieux au plan informatique en vue de la mise en place de la plate forme informatique indispensable à la réalisation de l'informatisation. Des missions techniques d'évaluation dans les chefs-lieux susceptibles d'abriter les centres informatiques seront organisées à cet effet;
- la conception et la finalisation du schéma directeur des traitements informatiques, l'adoption de la méthodologie de réalisation des activités informatiques; l'adoption des manuels et guides de procédures, à partir de l'organisation d'un séminaire national de validation regroupant l'ensemble des acteurs du processus électoral, afin de disposer d'une méthodologie uniforme et consensuelle pour l'inscription sur les listes électorales, l'établissement des listes et cartes d'électeurs, l'affichage et la distribution des documents électoraux sur l'ensemble du pays;
- la spécification technique des équipements informatiques et l'acquisition du matériel, des équipements et logiciels informatiques, leur installation et leur mise en service dans les centres informatiques retenus;
- le recrutement et la formation du personnel d'exécution des travaux informatiques ;
- l'exécution technique des travaux informatiques, notamment la centralisation des données collectées, la codification géographique des entités administratives, les traitements informatiques des données (la préparation, la saisie, l'exploitation des données saisies), la validation manuelle des données, l'apurement et la constitution du fichier national informatisé;
- la gestion informatisée du fichier électoral national par l'édition des documents électoraux (listes et cartes d'électeurs), les recherches, les consultations, les révisions

- ou les mises à jour automatiques des données électorales (radiation des électeurs décédés ou partis, mutation pour changement de résidence électorale, nouvelles inscriptions des électeurs ayant atteint la majorité électorale) etc... ;
- la poursuite des plaidoyers en vue du renforcement du processus démocratique au Cameroun;
- la poursuite des plaidoyers en vue de l'organisation idoine des différentes étapes du processus électoral sur la base d'un calendrier électoral approprié, consensuel et connu d'avance par l'ensemble des partenaires du processus électoral;
- l'implication de tous les acteurs aux différentes phases du processus électoral.

3. La gestion des médias dans le processus électoral

Dans le code électoral, il n'existe aucune disposition relative à l'accès des partis politiques et candidats aux médias de service public pour les besoins de campagnes électorales. Par contre certaines dispositions légales, notamment celles de la loi n°90/052 du 19 décembre 1990 et de la loi n°90/055 du 19 décembre 1990 évoquent les affiches électorales, l'accès aux médias publics des partis représentés à l'Assemblée Nationale, l'accès aux médias audio visuels de service public dans des conditions fixées par voie réglementaire.

Cette approche devrait être modifiée de manière à poser dans la loi électorale elle-même les bases de l'équité dans le traitement médiatique (médias publics et privés) des partis politiques et des candidats afin d'éviter une réglementation qui s'opère au coup par coup, de manière circonstancielle et opportuniste par les médias de service public.

Cette composante du projet vise à appuyer le Gouvernement à la réalisation des activités suivantes:

- la mise en place d'une réglementation plus rigoureuse qui permette de rendre plus performantes et plus opérationnelles les structures de supervision et de contrôle de l'environnement médiatique électorale;
- l'organisation des formations et des séminaires adaptés aux besoins des médias afin de renforcer leurs capacités dans ce domaine crucial des élections;
- le plaidoyer pour l'application par tous les organes de presse d'un code de conduite des médias en matière électorale .

Toutes ces actions visent une gestion rationnelle et équitable des médias et un impact positif dans la conduite du processus électoral.

4. La réalisation des campagnes appropriées de sensibilisation, de mobilisation et d'éducation civique des acteurs du processus électoral.

Il s'agit dans ce cadre d'assister le Gouvernement dans la réalisation des activités suivantes :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie appropriée pour l'information, la sensibilisation et l'éducation civique de tous les acteurs du processus électoral ;
- la réalisation des campagnes appropriées de communication, de sensibilisation et d'éducation civique sur la base d'un calendrier national et local, en utilisant les canaux et vecteurs de communication adaptés, permettant ainsi une meilleure information des populations sur le processus électoral et les mécanismes d'exécution des activités;
- le renforcement de la confiance des populations dans le système électoral en vue d'une participation effective et responsable aux consultations électorales au Cameroun.

5. Le renforcement des capacités techniques et institutionnelles des structures de gestion de l'environnement démocratique, notamment le Ministère de l'Administration

Territoriale et de la Décentralisation (MINATD) ; le Conseil Constitutionnel (CC), l'Observatoire National des Elections (ONEL), en les appuyant dans la réalisation des activités suivantes :

- l'évaluation et l'identification des besoins techniques et des dysfonctionnements par rapport aux missions et objectifs qui leur sont assignés ;
- la mise en place et l'exécution des plans et programmes de formations, de séminaires et colloques, de forums d'échanges et de dialogues visant au renforcement des capacités techniques et organisationnelles des structures en vue d'une gestion rationnelle et optimale des activités du processus électoral.

- **Organisation du projet**

Les activités du projet d'appui aux réformes électorales du Cameroun s'exécuteront sur la période de 2005 à 2007 et seront regroupées en trois (3) composantes ci-dessous :

1. la Composante appui à l'informatisation des opérations électorales ;
2. la Composante appui aux réformes juridiques ;
3. la Composante appui à la sensibilisation, l'information, l'éducation civique et la formation.

- **Assistance technique des Nations Unies**

Sur la base de la requête initialement formulée par le Gouvernement et tenant compte des recommandations, analyses et commentaires au terme de l'organisation de l'élection présidentielle d'octobre 2004, il est indéniable que les défis à relever sont nombreux et importants pour aboutir à un processus électoral fiable et transparent. Par conséquent, comme requis par le Gouvernement, l'assistance des Nations Unies s'avère indispensable afin d'aider, avec la collaboration de la communauté internationale, à renforcer la confiance des partenaires et acteurs au processus électoral et à faciliter la mobilisation des ressources au plan technique, matériel et financier afin d'atteindre les objectifs fixés par le Gouvernement.

L'assistance des Nations Unies se décline comme suit :

- a. **Assistance technique spécialisée par:**

- la mise à disposition du Cameroun d'un expert international de haut niveau en administration et en informatisation de processus électoral, en qualité de Conseiller Technique Principal, chargé de mettre en place, de suivre et d'évaluer dans les détails techniques, les méthodologies, les stratégies, les schémas de traitement, les chronogrammes d'exécution, les budgets de réalisation, ainsi que les manuels de procédures et guides techniques destinés au renforcement des capacités des structures et des acteurs du processus électoral. Il assurera par ailleurs la gestion de l'unité de coordination technique, administrative et financière mise en place au PNUD pour la mise en œuvre des activités et du suivi/évaluation du projet. Il contribuera à la mobilisation et à la gestion des fonds du projet.
- la mise à disposition de consultants internationaux ou nationaux, spécialistes en divers domaines du processus électoral, en fonction des besoins exprimés. Il s'agit entre autres de :
 - o Consultants en droit constitutionnel, chargés d'identifier les réformes électorales à mettre en œuvre, de concevoir les stratégies pour l'adoption et la vulgarisation des textes réformés et de contribuer à la mise en œuvre desdites réformes ;
 - o Consultants, expert en matière de constitution et de gestion informatique des bases de données électorales, chargés de la conception et de la mise en place au plan informatique du fichier électoral et de la gestion de la base de données électorales ;
 - o Consultants en formation et en communication électorale, chargé d'élaborer le plan et la stratégie de mise en œuvre des formations appropriées, de tester les systèmes de

communication et de sensibilisation, de préparer les manuels techniques et les sessions de formation dans les domaines susceptibles de contribuer au renforcement des capacités des responsables et agents des structures de gestion et de surveillance de l'ensemble du processus électoral; de mettre en place les stratégies et de suivre l'exécution des actions d'éducation civique et citoyenne ;

- la mise à disposition d'un assistant financier chargé d'assurer la gestion des fonds alloués au projet conformément aux normes en vigueur dans le Système des Nations Unies ;

- la mise en place d'une unité de coordination technique et de gestion administrative et financière en appui au processus électoral.

b. Appui au renforcement des capacités techniques et logistiques, notamment :

- l'appui pour la réalisation des spécifications techniques et le choix des équipements informatiques et matériels adéquats, l'estimation des quantités ainsi que leur répartition dans les centres informatiques, la rédaction des documents d'appel d'offres, le dépouillement et l'adjudication des offres, la gestion des modalités d'acquisition des équipements et des fournitures appropriés à travers la contribution des partenaires au projet;

- l'appui au dispatching, à l'installation et à la mise en service sur le terrain des équipements et matériels du projet ;

- l'appui à la formation des acteurs du processus électoral, des autorités administratives, des membres de l'ONEL ; et du personnel de ses démembrements, ainsi que des agents électoraux ;

- l'appui à la formation des représentants des partis politiques, de la société civile et des médias.

c. Appui à l'organisation des campagnes de sensibilisation et d'information, d'éducation civique des électeurs, des partis politiques, de la société civile et des structures impliquées dans le processus électoral sur les procédures liées aux scrutins, en vue de susciter une large participation des populations au processus .

Par ailleurs, des missions d'évaluation technique et politique de la Division de l'Assistance Electorale des Nations Unies contribueront à assurer le suivi du processus en général. Les détails concernant les différentes phases d'exécution du projet feront l'objet d'un chronogramme en concertation avec les structures étatiques impliquées dans le projet.

• **Modalité de mise en oeuvre du projet**

L'agence d'exécution du projet sera l'UNOPS en raison de la multiplicité des donateurs, de la complexité de la tâche à réaliser et de l'expérience accumulée par cette agence dans le domaine concerné. Le Conseiller Technique Principal assurera, pour le compte de l'UNOPS, la coordination technique, administrative et financière du projet.

Le projet sera exécuté sur la période 2005-2007, en deux phases.

- La phase préparatoire à la mise en oeuvre ;
- La phase de mise en oeuvre globale du projet.

a. Phase préparatoire à la mise en oeuvre

Cette phase couvrira la période de mai 2005 à juin 2006 et correspondra à la réalisation des activités suivantes :

- Mise en place et fonctionnement de l'unité de coordination technique, administrative et financière du projet ;
- Mise en place et fonctionnement du Comité de pilotage ;
- Poursuite des travaux du Groupe d'Appui au Processus Electoral (GAPE) ;
- Renforcement des capacités des structures d'encadrement technique et des structures de l'Etat impliquées dans le processus électoral ;
- Réalisation de l'état des lieux au plan des réformes électorales à mettre en œuvre et conduite des plaidoyers en vue de la mise en œuvre des recommandations ;
- Evaluation du plateau technique informatique et ajustement de l'environnement informatique national;
- Finalisation et adoption des stratégies, des méthodologies et des documents techniques d'exécution au travers d'un séminaire national de validation des réformes et du schéma général des traitements informatiques ;
- Réalisation d'opérations pilotes de test du dispositif réglementaire et informatique à mettre en œuvre et prise en compte des modifications ;
- Mise en œuvre de la procédure d'acquisition des équipements et matériels d'exécution du projet ;
- Finalisation des procédures de recrutement et de formation du personnel ;
- Mobilisation et sensibilisation des acteurs et partenaires aux réformes électorales à mettre en œuvre ;
- Mobilisation des ressources financières auprès des bailleurs de fonds pour la mise en œuvre du projet. Cette activité se poursuivra tout le long de la période de mise en œuvre du projet (2005-2007) ;

Ces activités seront conduites par une équipe légère à savoir l'unité de coordination technique administrative et financière déjà en place au niveau du PNUD et composée :

- du Conseiller Technique Principal (CTP), coordonnateur du projet (Expert international, recruté depuis le 1^{er} juin 2004) ;
- de l'Assistant financier national (à recruter) ;
- de l'Assistante administrative nationale (recrutée depuis le 1^{er} juillet 2004) ;
- du Chauffeur (recruté depuis le 1^{er} juin 2004) .

b. Phase de mise en œuvre globale du projet

Cette phase couvrira la période allant de juillet 2006 à décembre 2007 et correspondra à la mise en œuvre globale de l'ensemble des activités des trois composantes du projet décrite ci-dessus.

Au cours de cette phase, les ressources humaines et matérielles seront renforcées ou acquises pour permettre de répondre aux objectifs de chaque composante du projet. Outre les apports du PNUD, la mise en œuvre du projet se fera par la contrepartie du Gouvernement et les apports des bailleurs de fonds (fonds à mobiliser auprès des partenaires).

Le financement du PNUD ne couvrira que la mise en place et le fonctionnement des structures de coordination technique du projet.

Partie 3. ARRANGEMENTS DE GESTION

La stratégie de réalisation du projet d'Appui aux Réformes Electorales au Cameroun repose sur le développement d'un partenariat diversifié permettant de donner plus de chance à l'atteinte des objectifs. Ce partenariat pourrait être technique ou financier. A cet effet, les partenaires potentiels ont été identifiés au cours de la formulation de ce projet. Il s'agit notamment :

- Au niveau du Gouvernement
 - 2 départements ministériels, à savoir : le MINATD, le MINPLAPDAT ;
 - 3 Institutions de la République : L'ONEL, le Conseil Constitutionnel et le Conseil National de la Communication (CNC).
- Au niveau des Agences des Nations Unies
 - Le PNUD, l'UNOPS, la DEA/DPA..
- Au niveau des Bailleurs de Fonds
 - Des bailleurs multilatéraux et bilatéraux membres du GAPE ou non.

D'une manière générale, l'engagement des différents partenaires sera formalisé à travers un mémorandum d'accord entre lesdits partenaires et le PNUD, en vue de préciser la nature des engagements et les modalités d'exécution de leurs engagements.

Concernant le financement du projet, deux modes de financements sont prévus :

- Un **Seed Fund** apporté par le PNUD pour permettre le démarrage du projet. Il permettra:
 - . d'assurer le paiement des salaires du personnel de l'Unité de Coordination Technique du projet ;
 - .de compléter et ou d'acquérir les matériels et les équipements de fonctionnement de l'Unité de Coordination Technique du projet ;
 - . d'assurer la conduite des plaidoyers et la mobilisation des contributions financières des partenaires;
 - . d'assurer les missions d'appuis techniques au projet.
- **Un Trust Fund.** Le Trust Fund sera ouvert dès le démarrage du projet pour mobiliser les contributions des bailleurs de fonds désireux de participer à la mise en oeuvre du projet. La gestion de ce Trust Fund se fera, selon le mécanisme et les règles de gestion du PNUD, soit à travers les instruments internes de gestion du PNUD, soit à travers d'autres instruments propres aux partenaires. Des rapports financiers détaillant l'utilisation de ces fonds seront élaborés suivant une périodicité déterminée par les donateurs et mis à leur disposition.

- **Risques et opportunités**

Les risques pouvant entraver la réalisation effective de ce projet sont :

- la lenteur dans la prise de décision relative à la mise en œuvre des activités ;
- la possible confusion et neutralisation des énergies de production en cas d'une mauvaise coordination des interventions ;
- l'indifférence des populations vis-à-vis du déroulement des activités du projet sur le terrain ;
- la méfiance des populations à l'égard des autorités chargées du processus électoral.
- L'insuffisance d'infrastructures et des équipements informatiques et/ou leur manque de performance;
- Les contestations pouvant découler d'une appropriation approximative et d'une mauvaise compréhension du dispositif juridique et/ou informatique à mettre en oeuvre.

- **Mesures pouvant réduire au maximum les risques**

- une coordination efficace de l'action des partenaires impliqués;
- des efforts conséquents en vue d'une bonne implication de toutes les parties et de la société civile dans l'optique de susciter l'adhésion effective des uns et des autres au projet, adhésion sans laquelle le projet n'atteindra pas les objectifs escomptés et n'aura pas d'impact réel escompté ;
- des efforts en amont en vue de la disposition d'une infrastructure adéquate et suffisante. A cet effet, une certaine synergie sera encouragée avec le programme de gouvernance dans ses activités liées à l'accès aux services essentiels;
- une approche participative visant à réduire la méfiance des populations.

Partie 4 : SUIVI /EVALUATION DU PROJET

- **Structures de pilotage et de suivi**

- **Un Comité de Pilotage** : Le Comité de Pilotage sera créé. Il sera chargé :
 - de la validation du plan de travail de la coordination technique du projet ;
 - de l'orientation stratégique du projet ;
 - du suivi de la réalisation des activités.

Composé du PNUD, du MINPLAPDAT, du MINATD et de l'ONEL, ce Comité de Pilotage se réunira deux fois par an, le CTP assurera le secrétariat dudit comité.

- **Un Comité de Gestion**. Composé du PNUD, de l'UNOPS, du MINATD et de l'ONEL, il sera notamment chargé du suivi régulier et de la mise en œuvre du plan des opérations. Il dressera un rapport bi-mensuel à l'attention du Comité de Pilotage et des membres du Groupe d'Appui au Processus Electoral (GAPE). Le CTP assurera le secrétariat de ce Comité en liaison avec un expert du MINATD et de l'ONEL.

- **Un Groupe d'Appui au Processus Electoral (GAPE)**. Créé depuis la première phase du processus, il servira de cadre de concertation et de coordination du processus et aura pour tâches, entre autres (i) de suivre au plan stratégique la conduite du projet, (ii) de coordonner les différentes interventions et apports, (iii) de communiquer les informations sur l'utilisation des ressources, (iv) de donner des indications sur l'état d'avancement du projet, (v) de passer en revue les activités techniques du processus.

Le GAPE se réunira au moins une fois tous les trois mois. Il pourra en outre se réunir chaque fois que de besoin. Il comprend les représentants des structures gouvernementales, des bailleurs de fonds et des chefs d'agence impliqués dans le projet. La co-présidence du Groupe est assurée par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et le Ministre d'Etat, Ministre de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation. Le secrétariat du GAPE sera assuré par le Conseiller Technique Principal (CTP) en liaison avec un représentant du MINATD et de l'ONEL.

- **Suivi de l'exécution**

Toutes les activités de suivi de ce projet seront conduites dans la transparence et selon les règles et les procédures du PNUD, avec l'implication directe des principales parties prenantes.

Dès le lancement des opérations, l'équipe du projet produira un plan des opérations assorti d'un calendrier de mise en œuvre. Ce plan précisera les modalités d'utilisation de la contribution de chaque donateur. Ce plan d'actions devra en outre être présenté au Comité de Pilotage et au GAPE par le Conseiller Technique Principal pour approbation.

Un rapport trimestriel de progrès sera mis à la disposition du GAPE, pour son information régulière sur l'évolution du projet. Il sera accompagné d'un rapport financier.

- **Evaluation du projet**

Une évaluation à mi-parcours sera faite conformément aux procédures en vigueur au PNUD.

- **Audit des comptes du projet**

Un audit des fonds sera réalisé après la clôture du projet par un cabinet agréé.

L'organisation, les termes de référence et le calendrier de cette évaluation et de l'audit seront arrêtés en temps opportun, après consultation de toutes les parties prenantes au projet.

Partie 5: CONTEXTE JURIDIQUE

Le présent document de projet constitue l'instrument de base visé à l'article premier de l'accord type d'assistance conclu entre le Gouvernement du Cameroun et le Programme des Nations Unies pour le Développement, signée le 25 octobre 1991.

Les modifications suivantes ne peuvent être apportées au document d'assistance qu'avec la signature du Représentant Résident du Programme des Nations Unies pour le Développement, après obtention de la non-objection formelle des autres signataires du document au sujet des modifications proposées. Il s'agit :

- a- des révisions ou compléments apportés aux annexes du document d'assistance ;
- b- des révisions n'ayant pas d'incidence notable sur les objectifs immédiats, les résultats et les activités de l'assistance, mais qui tiennent compte de l'évolution de la combinaison des apports déjà convenus ou aux augmentations de coûts dues à l'inflation etc.
- c- des révisions statutaires dont l'objectif est de refléter les dépenses effectives d'une année à l'autre ou des changements des coûts des services et du matériel dû à l'inflation.

Le Gouvernement a la responsabilité de prendre à temps les textes juridiques (décrets arrêtés), permettant de rendre opérationnel le cadre juridique de ce projet.

SECTION 2 : CADRE DES RESULTATS ET RESSOURCES

Partie 1 : Cadres des résultats

Produits attendus	Activités Clés	Intrants	Indicateurs	Ressources	Partenaires
1. Coordination et Assistance technique à la réalisation Equipe projet mise en place Assistance technique à l'exécution, Plaidoyer, suivi et évaluation réalisés.	<ul style="list-style-type: none"> - Conception, suivi de l'exécution et évaluation du projet - Mise en place et fonctionnement de la cellule technique du projet - Plaidoyer et mobilisation de fonds - Organisations de formation et de séminaires d'appui, de validation et de renforcement de capacités - Appui à l'acquisition d'équipements et fournitures - Suivi et d'évaluation des travaux - Séminaires et rencontres d'évaluation - Missions techniques sur le terrain et voyages 	<ul style="list-style-type: none"> - CTP, expert international en administration et en informatisation des opérations électorales - Assistant financier - Assistant administratif - Chauffeur - Consultants 	<ul style="list-style-type: none"> - Termes de référence, manuels de procédures, manuels techniques des activités disponibles ; - Spécifications techniques des équipements et matériels disponibles ; - Documents méthodologiques et stratégiques rédigés - Nombre de rapports de gestion ; - Actes des séminaires disponibles ; - Nombre de missions et de rapports de suivi/évaluation réalisés 	<ul style="list-style-type: none"> - Concertations - Réunions - Expertise CTP pour l'élaboration des documents techniques - Rapports de missions et de formations - Appui technique et conseils divers 	Gouvernement : MINATD, ONEL, Conseil Constitutionnel . Bailleurs de Fonds
2. Composante appui à l'informatisation des opérations électorales Capacités techniques et logistiques en informatique renforcées	<ul style="list-style-type: none"> - Etat des lieux, élaboration de la plate forme informatique (schéma directeur de traitement, manuels et guide de procédures, spécifications techniques) - Formation technique - Acquisition du matériel, des équipements et logiciels informatiques, - Installation et Mise en service - Séminaires et rencontres d'évaluation - Missions techniques sur le terrain 	<ul style="list-style-type: none"> - Consultants, expert en constitution et gestion de bases de données électorales, - Recrutement de Personnel d'exécution techniques (informaticiens, agents d'exploitation, de saisie..); 	<ul style="list-style-type: none"> - Document schéma directeur validé et disponible - Plateau technique informatique évalué et document disponible - Equipements et matériels informatiques acquis et fonctionnels - Personnels techniques recrutés, formés et opérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise CTP - Concertations - Réunions - Séminaires et sessions de formation ; - Missions de suivi et d'encadrement techniques - Médiass 	Gouvernement de Bailleurs Fonds
Fichier électoral national Informatisé	<ul style="list-style-type: none"> - Centralisation, codification et traitement informatique des données (préparation, saisie, 	<ul style="list-style-type: none"> - Consultants, expert en constitution et en gestion de 	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion informatisée des opérations électorales 	<ul style="list-style-type: none"> - Expertise CTP - Concertations 	Gouvernement Autorités locales

	vérification), Validation, apurement et constitution du fichier national informatisé - Révision, édition, gestion des listes , des cartes , des statistiques et des informations relatives aux électeurs - Acquisition d'équipements et fournitures informatiques ; - Formation technique - Missions de suivi évaluation sur le terrain	bases de données électorales - Recrutement de Personnel d'exécution techniques informaticiens, agents d'exploitation.	- Personnels techniques recrutés, formés et opérationnels	- Réunions - Séminaires et sessions de formation ; - Missions de suivi et d'encadrement techniques -Médias	Bailleurs de Fonds
3. Composante Appui aux Réformes électorales Existence de l'ensemble des textes de lois et des textes d'application sur les réformes électorales	- État des lieux et élaboration de la stratégie de mise en œuvre des réformes électorales - Actualisation du code électoral, relecture et élaboration des projets de lois et de textes d'application sur les réformes électorales - Adoption et Promulgation des textes de lois, - Diffusion, sensibilisation et vulgarisation des nouveaux textes ; - Missions de suivi/évaluation sur le terrain	- Consultants, expert en réformes électorales - Médias - Personnels techniques	- Etat des lieux réalisé, document de stratégie disponible - Projets de lois et d'amendements des textes disponibles - Synthèses des textes de lois, diffusion au journal officiel et auprès des acteurs du processus électoral - Campagnes de vulgarisation des textes réalisées - Missions d'appui techniques réalisées, rapports disponibles	- Expertise CTP - Concertations - Réunions - Séminaires et sessions de formation ; - Missions de suivi et d'encadrement techniques -Médias	Gouvernement Partenaires locaux Bailleurs de Fonds
4. Composante formation, sensibilisation et éducation civique Capacités des acteurs du processus et des populations renfermées	- Campagne d' Information , de Sensibilisation et d'éducation civique au niveau national et local - Forums de dialogue entre l'administration électorale, les partis politiques et la société civile - Séminaires, colloques et formations de renforcement de capacités - Acquisition, réalisation et impression des supports nécessaires. - séminaires et rencontres - missions de suivi/évaluation	- Consultants expert en communication - Consultants, expert en formation - Personnels de médias	- Campagnes réalisées - Dialogues citoyens réalisés - Acteurs du processus formés	- Expertise CTP - Concertations - Réunions - Séminaires et sessions de formation ; - Missions de suivi et d'encadrement techniques -Médias	- Gouvernements - Autorités locales - Professionnels de médias - Partis politiques, organisations de la société civile

Partie 2 : BUDGET

Le Programme des Nations Unies pour le Développement au Cameroun apportera, outre son appui à la coordination des aides, une assistance technique pour la mise en œuvre du projet.

-un Conseiller Technique Principal, Expert international en administration et en informatisation des opérations électorales a été recruté à cet effet. Il sera assisté dans ses missions d'un assistant financier, d'une assistante administrative et d'un chauffeur. En fonction des besoins exprimés dans la mise en œuvre du projet, des consultants/experts dans des domaines précis prévus dans le plan d'action 2005-2007, seront recrutés pour réaliser les activités identifiées sous la responsabilité du Conseiller Technique Principal.

Dans la poursuite de l'assistance technique des Nations Unies au processus électoral, le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) bénéficiera de l'appui technique de la Division de l'Assistance Electorale, par des missions de suivi et d'évaluation ainsi que de l'appui des Agences du Système des Nations Unies représentées au Cameroun, qui développent des activités dans le domaine de la Gouvernance démocratique, notamment dans le cadre du programme conjoint de l'Etat de droit.

a- Apports du Gouvernement

Outre la contre partie financière de l'Etat estimée à environ 5 millions de \$ US, le rôle du Gouvernement sera de faciliter toutes les autorisations requises pour l'exécution du projet, et de mettre à disposition du projet les installations et les personnes ressources nécessaires à son bon fonctionnement et assurer la sécurité du personnel, des installations et des équipements et matériels du projet.

c- Apports du Programme des Nations Unies pour le Développement

Outre les acquis en personnel, équipements et matériels ayant servi à la mise en œuvre de la première phase du projet d'appui au processus électoral, notamment l'appui à l'élection présidentielle d'octobre 2004, le PNUD met à la disposition du projet d'Appui aux Réformes Electorales pour la période 2005 à 2007, la somme de deux (2) millions de \$US. Cette somme est destinée au financement des activités de l'Unité de Coordination Technique, Administrative et Financière du projet, notamment la prise en charge financière du Conseiller Technique Principal, de l'Assistante Administrative et du Chauffeur, déjà en fonction sur la durée du projet (2005-2007), la prise en charge d'un Assistant Financier (à recruter) et de Consultants, l'acquisition d'équipements complémentaires, ainsi qu'au fonctionnement des structures d'appui à la mise en œuvre du projet.

d- Apports des Bailleurs de Fonds:

L'apport des Bailleurs de Fonds pour couvrir les besoins financiers du projet est évalué à environ dix (10) millions \$US. Le présent document de projet reste ouvert à tous les donateurs qui souhaiteraient apporter leur contribution pour couvrir les aspects complémentaires suivants :

- la mise en œuvre des réformes électorales (état des lieux, études et conception des textes, séminaires, services de consultants...);
- l'informatisation des opérations électorales : achat d'équipements informatiques et autres accessoires et fournitures diverses, mise en place de la plate forme informatique, recrutement et formation du personnel, constitution du fichier électoral, édition, révision des listes...);

- la formation des autorités administratives et des agents électoraux, des partis politiques et des organisations de la société civile ;
- la sensibilisation des acteurs du processus, organisation de forums de dialogues politiques et citoyens ;
- l'éducation civique des électeurs ;
- la formation et communication électoral ;
- le renforcement des capacités des structures en charge du processus électoral.

Budget Global du Projet d'Appui aux Réformes Electorales

Le budget global pour la réalisation du Projet d'Appui aux Réformes Electorales y compris l'informatisation des données électorales, objet du présent accord est estimé à environ Seize millions cent soixante mille (16 160 000) \$US.

La contre partie du Gouvernement s'élève à environ 5 millions de \$US.

Le reliquat d'environ 11 millions de \$US, devra être recherché auprès des Bailleurs de Fonds, sous la coordination du PNUD. Pour ce faire, le Gouvernement adressera des requêtes aux partenaires pour solliciter leur appui dans les domaines identifiés afin de l'accompagner dans l'amélioration du système électoral au Cameroun.

Partie 3 : PLAN D'ACTION DU PROJET: APPUI AUX REFORMES ELECTORALES DU CAMEROUN

PLAN ACTION PERIODE 2005-2007 (Financement PNUD – FONDS TRAC)

Projet 000 33744: Appui aux Reformes et à l'Informatisation des opérations électorales au Cameroun

UNOPS: AGENCE D'EXECUTION

Produits attendus et activités de suivi	Activités clés	Cadre chronologique			Responsable/Partenaire	Indicateur de performance	Sources des fonds		Budget Description	Montant 2005	Montant 2006	Montant 2007	Montant 2005-2007
		2005	2006	2007			Code	Donateur					
Assistance Technique à la réalisation, Plaidoyer, suivi et évaluation réalisés	Conception, suivi de l'exécution et l'évaluation du projet				UNOPS	Documents méthodologiques et stratégiques réalisés	04000	UNDP	71 100 CTP, expert administration et en informatisation électoral (ALD)	180 000	180 000	180 000	540 000
									71 100 Assistant financier (12h/m)	80 000	80 000	80 000	240 000
									71 400 Local personnel (Assistant+chauffeur)	30 000	30 000	30 000	90 000
									71 400 Consultants locaux	50 000	30 000	30 000	110 000
									72 200 Equipement/fournitures	50 000	130 000	80 000	260 000
									74 500 Divers (Miscellaneous)	30 000	30 000	70 000	130 000
									74 500 Séminaires (renforcement de capacités)	100 000	120 000	130 000	350 000
									71 600 Missions techniques sur le terrain et voyages extérieurs	80 000	100 000	100 000	280 000
										600 000	700 000	700 000	2 000 000
		TOTAL CELLULE TECHNIQUE											

PLAN ACTION ANNEE 2005

Projet 000 33744: Appui aux Réformes et à l'Informatisation des opérations électorales au Cameroun

UNOPS: AGENCE D'EXECUTION										Montant 2005					
Produits attendus et activités de suivi	Cadre chronologique				Responsable / Partner	Indicateur de performance	Sources des fonds		Budget/Description						
	T1	T2	T3	T4			Code	Donateur							
I. CELLULE TECHNIQUE, PLAIDOYER, MISE EN OUVRE, SUIVI -EVALUATION															
Assistance Technique à la réalisation, Plaidoyer, suivi et évaluation réalisés	Conception, suivi de l'exécution et évaluation du projet				UNOPS	Documents méthodologiques et stratégiques réalisés	UNDP	UNDP	71 100	CTP, expert administration et en informatisation électorale (ALD)	180 000				
	71 100	Assistant financier (12h/m)	80 000												
	71 400	Local personnel (Assistant+chauf)	30 000												
	71 400	Consultants locaux	50 000												
	72 200	Equipment/fournitures	50 000												
	74 500	Miscellaneous	30 000												
	74 500	Séminaires (renforcement de capacités)	100 000												
TOTAL CELLULE TECHNIQUE															
II- COMPOSANTE INFORMATISATION DES OPERATIONS ELECTORALES															
Capacités techniques et institutionnelles en informatisation électorale renforcées	Etat des lieux , élaboration de la plate forme informatique (schéma directeur de traitement, manuels et guide de procédures, spécifications techniques) ,Recrutement et formation du personnel technique.				UNOPS	Document schéma directeur validé et disponible	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 100	Consultants, experts en constitution et gestion de bases de données électorales	70 000				
	72 200	Equipements/fournitures	60 000												
	71 600	Missions techniques sur le terrain et voyages extérieurs	50 000												
	74 500	Rapports, documents techniques	60 000												
	74 500	Formation technique	70 000												
	Sub total		310 000												
	Mise en place des procédures d'acquisition du matériel , des équipements et logiciels informatiques, Réalisation des appels d'offres et adjudication des offres. Acquisition des équipements et logiciels pour le test pilote								UNOPS	Equipements et matériels informatiques acquis	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 100	Consultants en logistiques informatique	70 000
	72 200	Equipements informatiques, fournitures	1 500 000												
	74 500	Installation et mise en service	100 000												
	71 600	Missions d'encadrement technique	100 000												
Sub total		1 770 000													
Réalisation du test pilote dans 3 villes à sélectionner (Centralisation, codification et traitement informatique des données (préparation, saisie, vérification), Validation, apurement et constitution du fichier des électeurs)				UNOPS	Test pilote réalisé	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 400	Personnel local d'exécution du test pilote	400 000					
Sub total		400 000													
TOTAL COMPOSANTE INFORMATISATION															
Sub total		2 480 000													

Produits attendus et activités de suivi	Activités clés	Cadre chronologique				Responsabilité / Partenaire	Indicateur de performance	Sources des fonds		Budget Description	Montant 2005
		T1	T2	T3	T4			Code	Donateur		
III. COMPOSANTE APPUI AUX REFORMES ELECTORALES											
Existence de l'ensemble des textes de lois et des textes d'application sur les réformes électorales	Etat des lieux et élaboration de la stratégie de mise en œuvre des réformes électorales	x	x	x	x	UNOPS	Etat des lieux réalisés, documents de stratégies disponibles	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 100 Consultants, experts en réformes électorales	70 000
										74 500 Séminaires et rencontres de validation	50 000
Sub Total											120 000
Sub Total											120 000
TOTAL COMPOSANTE REFORMES ELECTORALES											
IV. COMPOSANTE APPUI A L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET L'EDUCATION CIVIQUE EN MATIERE ELECTORALE											
Capacités des acteurs du processus et des populations renformées,	Campagne d'Information et de Sensibilisation et d'éducation civique au niveau national et local	x			x	UNOPS/ ONEL/M INATD	Campagnes réalisées	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 400 Consultants, experts en communication	70 000
										74 500 Production des outils et moyens de communication	80 000
Capacités des acteurs du processus et des populations renformées,	Forums de dialogue entre l'administration électorale, partis politiques et société civile	x	x		x	UNOPS/ ONEL/M INATD	Dialogues citoyens réalisés	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	74 500 Réalisation des forums de dialogue	70 000
										71 600 Mission de suivi et d'évaluation	50 000
Sub total											190 000
Séminaires, colloques et formations de renforcement de capacités	Séminaires, colloques et formations de renforcement de capacités	x			x	UNOPS/ ONEL/M INATD	Acteurs du processus formés	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 400 Consultants	70 000
										74 500 Réalisation des séminaires, colloques et sessions de formations	70 000
Sub total											190 000
Sub total											630 000
TOTAL COMPOSANTE FORMATION, SENSIBILISATION, EDUCATION CIVIQUE											3 830 000
GRAND TOTAL											

PLAN D'ACTION ANNEE 2006

Projet 000 33744: Appui aux Reformes et à l'Informatisation des opérations électorales au Cameroun

Produits attendus et activités de suivi	UNOPS: AGENCE D'EXECUTION										Montant 2006			
	Cadre chronologique				Responsable/ Partner	Indicateur de performance	Sources des fonds			Budget Description				
	T1	T2	T3	T4			Code	Donateur						
Activités clés														
I. CELLULE TECHNIQUE, PLAIDOYER, MISE EN ŒUVRE, SUIVI - EVALUATION														
Assistance Technique à la réalisation, Pladoyer, suivi et évaluation réalisés	Conception, suivi de l'exécution et évaluation du projet				UNOPS	Documents méthodologiques et stratégiques réalisés	04000	UNDP	71 100	CIP, expert administration et en informatisation électoral (ALD)	180 000			
	71 100	Assistant financier (12h/m)	80 000											
	71 400	Local personnel (Assistant+chauf)	30 000											
	71 400	Consultants locaux	50 000											
	Fonctionnement de la cellule technique du projet				UNOPS	Rapports de gestion	04000	UNDP	72 200	Equipment/fournitures	50 000			
	74 500	Miscellaneous	30 000											
	Séminaires d'appui, de validation et de renforcement de capacités				UNOPS	Actes des séminaires	04000	UNDP	74 500	Séminaires (renforcement de capacités)	100 000			
	Mission de Suivi et d'Evaluation des travaux								UNOPS	Rapports de missions de suivi évaluation réalisés	04000	UNDP	71 600	Missions techniques sur le terrain et voyages extérieurs
	TOTAL CELLULE TECHNIQUE													
	III- COMPOSANTE INFORMATISATION DES OPERATIONS ELECTORALES													
Capacités techniques et institutionnelles en informatisation électorale renforcées	Acquisition du matériel, des équipements et logiciels informatiques, installation et Mise en service				UNOPS	Equipements et matériels informatiques acquis	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 100	Consultants en logistiques informatiques	70 000			
	72 200	Equipements informatiques, fournitures et accessoires	2 500 000											
	74 500	Installation et mise en service	200 000											
	71 600	Missions d'encadrement technique	100 000											
	Sub total													
	Exécution des traitements informatiques: Centralisation, codification et traitement informatique des données (préparation, saisie, vérification), Validation, apurement et constitution du fichier national informatisé,				UNOPS	Fichier national informatisé constitué	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	7 100	Consultants, experts en constitution et gestion de bases de données électorales	70 000			
71 400	Personnel local d'exécution	900 000												
72 200	Equipements et Fournitures techniques	500 000												
74 500	Formation technique	300 000												
Révision, édition, gestion des listes, des cartes, des statistiques et des informations relatives aux électeurs				UNOPS	Gestion informatisée des opérations électorales	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 600	Mission d'encadrement technique	200 000				
71 100	Sub total	1 970 000												
71 400	Consultants, experts en recensement électoral	70 000												
				UNOPS	Personnel local d'exécution	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 400	Personnel local d'exécution	300 000				
								UNOPS	Equipements et Fournitures techniques	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	72 200	Equipements et Fournitures techniques	100 000
												UNOPS	Formation technique	03000
				UNOPS	Missions d'encadrement technique	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 600	Missions d'encadrement technique	50 000				
Sub total														
TOTAL COMPOSANTE INFORMATISATION														
5 400 000														

Produits attendus et activités de suivi	Activités clés	Cadre chronologique				Responsable/Partener	Indicateur de performance	Sources des fonds		Budget Description	Montant 2006	
		T1	T2	T3	T4			Code	Donnateur			
III. COMPOSANTE APPUI AUX REFORMES ELECTORALES												
Actualisation du code électoral, relecture et élaboration des projets de lois et de textes d'application sur les réformes électorales	Adoption et Promulgation des textes de lois, Diffusion, sensibilisation et vulgarisation sur les nouveaux textes		x	x	x	UNOPS/MINAT D	Projets de lois et d'amendements des textes disponibles	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 100	Consultants , experts en reformes électorales	70 000
										74 500	Séminaires et rencontres de validation	50 000
										72 200	Equipements et fournitures techniques	50 000
										71 600	Missions de suivi et d'évaluation	50 000
										Sub Total		220 000
		x	x	x		PNUD/UNOPS/ GOUVERNEMENT	Synthèses des textes de lois, diffusion au journal officiel et auprès des acteurs du processus électoral	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 100	Consultants ,experts en matière de communication	70 000
										74 500	Production de rapports stratégiques et opérationnels et des outils de communication et de sensibilisation	50 000
										74 500	Réalisation des vulgarisation des textes de lois	50 000
										71 600	Missions d'encadrement et de suivi de la mise en oeuvre des campagnes	500 000
										Sub Total		670 000
												890 000

TOTAL COMPOSANTE REFORMES ELECTORALES

IV. COMPOSANTE APPUI A L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET L' EDUCATION CIVIQUE EN MATIERE ELECTORALE																			
Capacités des acteurs du processus et des populations renforcées,	Campagne d' information et de Sensibilisation et d'éducation civique au niveau national et local	x	x	x	x	UNOPS/ ONEL/MINAT/D	Campagnes réalisés	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 400	Consultants, experts en communication	70 000							
										74 500	Production des outils et moyens de communication	50 000							
										74 500	Réalisation des campagnes de sensibilisation et d'éducation civique	80 000							
										71 600	Missions de suivi et d'évaluation	20 000							
										Sub total		220 000							
		x	x	x	x	UNOPS/ONEL/ MINAT/D	Dialogues citoyens réalisés	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 400	Consultants	70 000							
										74 500	Réalisation des forums de dialogue	100 000							
										71 600	Missions de suivi et d'évaluation	100 000							
										Sub total		270 000							
		x	x	x	x	UNOPS/ONEL/ MINAT/D	Acteurs du processus formés	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 400	Consultants	70 000							
										74 500	Réalisation des séminaires , colloques et sessions de formations	100 000							
										71 600	Missions de suivi et d'évaluation	100 000							
										Sub total		270 000							
												760 000							
TOTAL COMPOSANTE FORMATION, SENSIBILISATION, EDUCATION CIVIQUE																			
GRAND TOTAL																			
												7 650 000							

PLAN D'ACTION: ANNEE 2007

Projet 000 33744: Appui aux Réformes Electorales au Cameroun

Produits attendus et activités de suivi	Activités clés	UNOPS: AGENCE D'EXECUTION										Budget Description	Montant 2007
		Cadre chronologique				Responsabilité / Partner	Indicateur de performance	Sources des fonds					
		T1	T2	T3	T4			Code	Donnateur				
I. CELLULE TECHNIQUE, PLAIDOYER, MISE EN OUVRE, SUIVI-EVALUATION													
Assistance Technique à la réalisation, Plaidoyer, suivi et évaluation réalisés	Conception, suivi de l'exécution et évaluation du projet	x	x	x	x	UNOPS	Documents méthodologiques et stratégiques réalisés	04000	UNDP	71 100	CTP, expert administration et en informatisation électorale (ALD)	180 000	
		x	x	x	x				71 100	Assistant financier (12h/m)	80 000		
		x	x	x	x				71 400	Local personnel (Assistant+chau)	30 000		
		x							71 400	Consultants locaux	50 000		
		x	x	x	x	UNOPS	Rapports de gestion	04000	UNDP	72 200	Equipement/fournitures	50 000	
		x	x	x	x				74 500	Miscellaneous	30 000		
	Séminaires d'appui, de validation et de renforcement de capacités	x	x	x	x	UNOPS	Actes des séminaires	04000	UNDP	74 500	Séminaires (renforcement de capacités)	100 000	
	Mission de Suivi et d'Evaluation des travaux	x	x	x	x	UNOPS	Rapports de missions de suivi évaluation réalisés	04000	UNDP	71 600	Missions techniques sur le terrain et voyages extérieurs	80 000	
TOTAL CELLULE TECHNIQUE												600 000	
II- COMPOSANTE INFORMATISATION DES OPERATIONS ELECTORALES													
Fichier électorale national Informatisé	Acquisition du matériel, des équipements et logiciels informatiques; installation et Mise en service	x	x			UNOPS	Equipements et matériels informatiques acquis	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 100	Consultants en logistiques informatique	70 000	
										72 200	Equipements informatiques, fournitures et accessoires	1 000 000	
											74 500	Installation et mise en service	100 000
											71 600	Missions d'encadrement technique	100 000
											Sub total		1 270 000
											03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	7 100
	Validation, apurement du fichier national, Gestion informatisé de la base de données,	x	x			UNOPS	Fichier national informatisé constitué			71 400	Personnel local d'exécution	570 000	
										72 200	Equipements et Fournitures techniques	200 000	
										74 500	Formation technique	100 000	
										71 600	Mission d'encadrement technique	110 000	
										Sub total		1 050 000	
	Révision, édition, gestion des listes, des cartes, des statistiques et des informations relatives aux électeurs	x	x			UNOPS	Gestion informatisée des opérations électorales	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 100	Consultants, experts en recensement électorale	70 000	
										71 400	Personnel local d'exécution	400 000	
										72 200	Equipements et Fournitures techniques	100 000	
										74 500	Formation technique	40 000	
										71 600	Mission d'encadrement technique	50 000	
TOTAL COMPOSANTE INFORMATISATION												2 980 000	

Produits attendus et activités de suivi	Activités clés	Cadre chronologique				Responsable / Partner	Indicateur de performance	Sources des fonds		Budget Description	Montant 2007
		T1	T2	T3	T4			Code	Donnateur		
III. COMPOSANTE APPUI AUX REFORMES ELECTORALES											
Adoption et Promulgation des textes de lois, Diffusion, sensibilisation et vulgarisation sur les nouveaux textes électoraux	x	x	x	x		PNUD/UN OPS/GOU VERNEME NT	Synthèses des textes de lois, diffusion au journal officiel et auprès des acteurs du processus électoral	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 100 Consultants, experts en matière de communication	70 000
										74 500 Production de rapports stratégiques et opérationnels et des outils de communication et de sensibilisation	50 000
										74 500 Réalisation des vulgarisation des textes de lois	70 000
										71 600 Mission d'encadrement et de suivi de la mise en œuvre des campagnes	45 000
										Sub Total	235 000
TOTAL COMPOSANTE REFORMES ELECTORALES											
IV. COMPOSANTE APPUI A L'INFORMATION, LA SENSIBILISATION ET L' EDUCATION CIVIQUE EN MATIERE ELECTORALE											
Campagne d' information et de Sensibilisation et d'éducation civique au niveau national et local	x	x	x	x	x	UNOPS/ ONEL/MI NATD	Campagnes réalisées	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 400 Consultants, experts en communication	70 000
										74 500 Production des outils et moyens de communication	30 000
										74 500 Réalisation des campagnes de sensibilisation et d'éducation civique	100 000
										71 600 Mission de suivi et d'évaluation	20 000
										Sub total	220 000
Capacités des acteurs du processus et des populations renforcées,	x	x	x	x		UNOPS/O NEL/MINA TD	Dialogues citoyens réalisés	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 400 Consultants	70 000
										74 500 Réalisation des forums de dialogue	100 000
										71 600 Mission de suivi et d'évaluation	50 000
										Sub total	220 000
Séminaires, colloques et formations en renforcement de capacités	x	x	x	x		UNOPS/O NEL/MINA TD	Acteurs du processus formés	03000	Bailleurs (fonds à rechercher)	71 400 Consultants	70 000
										74 500 Réalisation des séminaires, colloques et sessions de formations	100 000
										71 600 Mission de suivi et d'évaluation	50 000
								Sub total	220 000		
TOTAL COMPOSANTE FORMATION, SENSIBILISATION, EDUCATION CIVIQUE											
GRAND TOTAL											4 475 000